



ISÈRE

Président :

Docteur Gérard SOUILLET

- **La filiale Romarin de l'Isère a été créée le 22 janvier 2013 à Chalon.**
 - Rédaction de la convention signée le 24 janvier avec l'association mère.
 - Un règlement intérieur définit son fonctionnement ;
 - Récépissé de création en préfecture le 5 avril et parution au Journal Officiel le 20 avril 2013.

- Elle comporte 23 chevaliers, 13 à jour de cotisation, et 2 jardiniers formateurs.
 - Les membres œuvrent depuis plusieurs années au sein du Comité d'administration.

■ **Outre les objectifs communs au National, elle souhaite amplifier les actions de proximité dans le monde rural** sur les traces de l'action menée depuis 2007 par Pierre Reuter à Saint Georges d'Espéranche pour **sensibiliser les élus, les enseignants, les parents au respect de l'homme et de la nature, éduquer les enfants, les valoriser avec des moyens financiers propres.**

■ **L'action conduite en Isère a comporté :**

- *Le 22 mars participation à la journée "jardiner autrement" à Diemoz avec l'école maternelle à la Nouvelle Maison de la Nature (tabliers de jardiniers offerts aux enfants)*
- *Jardin de l'école maternelle de MONSTEROUX-MILIEU, (près de 100 jeunes pousses) et jardin de l'arboretum "Une vie, un Arbre" .*
- *Création et mise en place pour évaluation de la boîte à idées pour les apprentissages et les ateliers jeunes pousses avec compte-rendu en retour (clé USB de la directrice donnée au National en juin);*

■ ***Proposition d'action de Romarin pour le PÉRISCOLAIRE :***

- ▶ **Participation à VERNIOZ dans le cadre d'une évaluation concertée** (municipalités, parents, centre social OVIV, SIVARES (*Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Animation Rurale éducative et Sociale*)) **au profit de 7 communes de proximité dans 2 territoires (Beaurepaire avec compétence Jeunesse et Roussillon)**
- ▶ **7 ateliers non obligatoires sont proposés aux parents**, acceptés par 100 élèves du primaire sur 108 : (atelier nature - jeux de société – musique - danse - théâtre – bibliothèque... et repos, de 13 h 15 à 14 h 15, 4 jours de la semaine). **Il existe aussi des ateliers de plein air et de relaxation de septembre à novembre.**
- ▶ **Le budget de fonctionnement est estimé à 26 000 euros par commune pour la**

période septembre 2013-juin 2014 pour ces 4 heures soit environ **250 euros par élève**.

▶ Ainsi 5 personnes supplémentaires ont été embauchées dans le cadre d'un CDD qui s'ajoutent aux 12 personnes.

● ***Les conditions d'intervention de Romarin sont les suivantes :***

- ▶ Mise à disposition par la municipalité d'un jardin avec point d'eau
- ▶ Formation par les jardiniers formateurs de bénévoles qui prendront le relais sous la responsabilité de la municipalité avec recherche de moyens (subventions municipales, départementales)
- ▶ Aides et appuis des sponsors (semences, outils.....)

● ***Si 13 communes ont adopté les nouveaux rythmes scolaires, elles seront 236 en septembre 2014.***

● ***L'Etat devrait allouer la somme de 50 euros par enfant, et une dotation de solidarité rurale (DSR) ou urbaine (DSU) de 40 euros pourrait être allouée aux communes éligibles.***

La clé de la réussite de Romarin, association mère ou filiales n'est possible que par l'implication des chevaliers et adhérents et bénévoles sensibilisés par nos actions.

Il faut être conscient que l'information numérique changera de toutes façons la pédagogie des enseignants . Dans ce cadre , l'essentiel est la communication pour nous faire connaître et l'outil indispensable est notre site internet qui doit être actif, vivant et performant, animé par un professionnel à notre écoute.

Gérard Souillet